



**Extrait de procès-verbal  
Séance du conseil intercommunal des SITSE  
Jeudi 13 novembre 2025 à Founex**

**Appel des communes :** Présentes : 9 communes

**Décisions du Conseil intercommunal des SITSE prises le 13 novembre 2025 :**

**1<sup>er</sup> BUT OPTIONNEL (distribution de l'eau potable) :**

**Préavis n° 279/2025, relatif au soutien financier par les SITSE à hauteur de CHF 33'000.- pour les deux projets suivants :**

- CHF 15'000.- au projet d'eau potable et hygiène dans les écoles et les marchés dans la région de la Grand'Anse en Haïti.
- CHF 18'000.- au projet de mise en place d'adductions d'eau gravitaire, reboisement et amélioration de l'hygiène dans le village de Ambohitsakatra, commune rurale d'Ambatomanjaka, région d'Itasy, Madagascar

Ce préavis est adopté

à l'unanimité

(....oui/....non/....abstention(s)  
à la majorité

**2<sup>ème</sup> BUT OPTIONNEL (collecte des eaux claires (EC) et eaux usées (EU) :**

**Préavis n° 280/2025, relatif à une demande de crédit de CHF 192'960.- TTC pour l'amélioration de l'évacuation des eaux usées aux Perrières à Coppet**

Ce préavis est adopté

à l'unanimité

(....oui/....non/....abstention(s)  
à la majorité

**Conformément à l'article 166 et suivants LEDP :**

- La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité de la commune siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signature, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels, ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4.

Au nom du Conseil intercommunal des SITSE

Le Président :

Dirk Engels



la secrétaire :

Maud Genito